

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 28 mai 2008

### **OBJET**

*de la Délibération*

\*\*\*\*\*

**SEJOURS DE  
VACANCES  
11-13 ANS  
ETE 2008**

### *Date de convocation du Conseil Municipal*

22 mai 2008

*Date d'affichage* : 22 mai 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

### *Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

### *Absents ayant donné pouvoir*

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO  
M. BAUCHER à M. LE DORZE  
Mme PESSEL à M. PARMENTIER  
M. LE BARON à M. MARCHAND

### *Absents*

## **SEJOURS DE VACANCES 11-13 ANS – ETE 2008**

### **Rapport de Nelly BURLOT**

Afin de répondre aux demandes familiales en matière d'accueil de loisirs pour les enfants de 11 à 13 ans, le service Enfance jeunesse propose 2 séjours de vacances de 10 jours chacun

- Du 15 au 24 juillet 2008 : séjour à Sarzeau : activités voile
- Du 5 au 14 août 2008 : Arzal : activités nautiques.

Ces séjours se déroulent sous tentes et sont encadrés par un directeur(trice), titulaire du BAFD ou de son équivalence, et par 2 animateurs BAFA ; chaque séjour peut accueillir au maximum 15 enfants.

Afin d'harmoniser la tarification sur celle des séjours pour adolescents d'une durée et d'un contenu similaire, nous vous proposons d'appliquer la participation familiale à 132,60 euros pour les pontivyens ; pour les enfants des communes extérieures une majoration de 20% sera demandée.

Pour les familles relevant des tranches A, B, C, D de notre quotient familial, une réduction de 8, 10, 11 et 13 euros par jour sera appliquée.

#### **Nous vous proposons :**

- de donner un avis favorable à ce projet,
- de fixer les prix de séjours comme indiqué ci-dessus.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 29 mai 2008**

**LE MAIRE**

**Jean-Pierre LE ROCH**